

Pays: Haïti

Plan de travail annuel 2012

Titre d'Award :	Mise en œuvre de la politique sociale du Gouvernement d'Haïti
Titre Projet :	Appui technique aux programmes de transferts conditionnels
Effet ISF :	Refondation sociale: Réduire les disparités et assurer un accès équitable aux services sociaux de base de qualité, y compris la santé, l'alimentation et la nutrition, l'éducation, la culture, de l'eau et l'assainissement et la protection, tout en assurant que ces services soient fournis dans un contexte sensible à la culture, au genre et à l'environnement, avec une attention particulière aux groupes les plus exclus et les plus vulnérables et à l'égalité des sexes
Effet CPAP :	Croissance inclusive basée sur les OMD et la réduction de la pauvreté
Résultat CPAP :	Les mécanismes de suivi et évaluation du DSNCRP sont en place et opérationnels
Partenaire de mise en œuvre:	PNUD
Parties responsables :	FAES et PNUD

Brève description

A l'instar des pays de la région et les résultats prometteurs atteints avec cet instrument de protection sociale, le Gouvernement d'Haïti va introduire un programme de transferts conditionnels d'espèces visant les mères de familles vulnérables vivant dans les quartiers précaires de Port-au-Prince et d'autres zones urbaines et ayant des enfants inscrits à l'école. L'objectif de ce programme (*Ti Manman Cheri*) est de réduire la vulnérabilité des familles bénéficiaires et d'encourager l'inscription et la survie scolaire des enfants contribuant à créer du capital humain et par là, à prévenir la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Dans le cadre son Projet d'appui à *Ti Manman Cheri*, le Fonds d'Assistance Economique et Sociale (FAES) a demandé au PNUD un appui technique sur trois axes : (i) appui à la formulation de la phase pilote du programme qui sera mise en œuvre à partir du 27 mai 2012 afin d'assurer la meilleure conception que possible du projet pilote en termes d'impact sur les bénéficiaires et les non-bénéficiaires et la mise en place d'un système de suivi-évaluation et de gestion des connaissances pour permettre ultérieurement une portée à l'échelle efficace du projet pilote et la formulation d'un programme à moyen et long terme ; (ii) appui à la formulation d'une stratégie et d'un programme à moyen et long terme intégré avec d'autres initiatives de protection sociale en cours de formulation ou de mise en œuvre ; (iii) appui au renforcement des capacités du Fonds d'Assistance Economique et Sociale (FAES) dans l'optique d'un programme de transferts conditionnels d'espèces à échelle nationale. L'appui technique que le PNUD compte offrir au programme *Ti Manman Cheri* dans le cadre de ce projet est motivé par les opportunités que ce programme présente pour Haïti. En effet, après de maintes réflexions sur la possibilité de la mise en œuvre d'un programme de transferts conditionnels, *Ti Manman Cheri* constitue une première application réelle d'une telle initiative en Haïti ouvrant un vaste champs d'opportunités en termes de leçons apprises pour la formulation et l'institutionnalisation de politiques de protection sociale, élément essentiel à la réduction de la vulnérabilité des ménages et l'amélioration des indicateurs socio-économiques de la population sur le long terme. *Ti Manman Cheri* constitue aussi une grande opportunité pour aider au renforcement des capacités du FAES comme un des piliers principaux au niveau national pour la mise en œuvre de programmes de protection sociale pérennes et de grande envergure. Finalement, *Ti Manman Cheri* propose un modèle novateur basé sur « l'argent mobile » qui pourrait devenir un exemple pour d'autres pays. Dans son appui au FAES, le PNUD Haïti pourra bénéficier de l'expérience accumulée par l'organisation dans la région et à travers le monde dans la mise en place de transferts d'espèces et le vaste réseau d'experts qui s'est ainsi mis en place.

Période couverte par le Programme:	2009-2012	Budget pour l'année 2012 :	\$ 727,346
Atlas Award ID:	TBD	Dont 3% frais de gestion :	\$ 14,250
Atlas Project ID :	TBD	Total ressources allouées:	\$727,346
Date de début:	1 juillet 2012	• Gouvernement	\$ 489,250
Date de fin	31 décembre 2012	• Contribution parallèle PNUD	\$ 238,096
Date du PAC	11 Avril 2012		
Arrangements de gestion	DIM		

Approuvé par le PNUD :



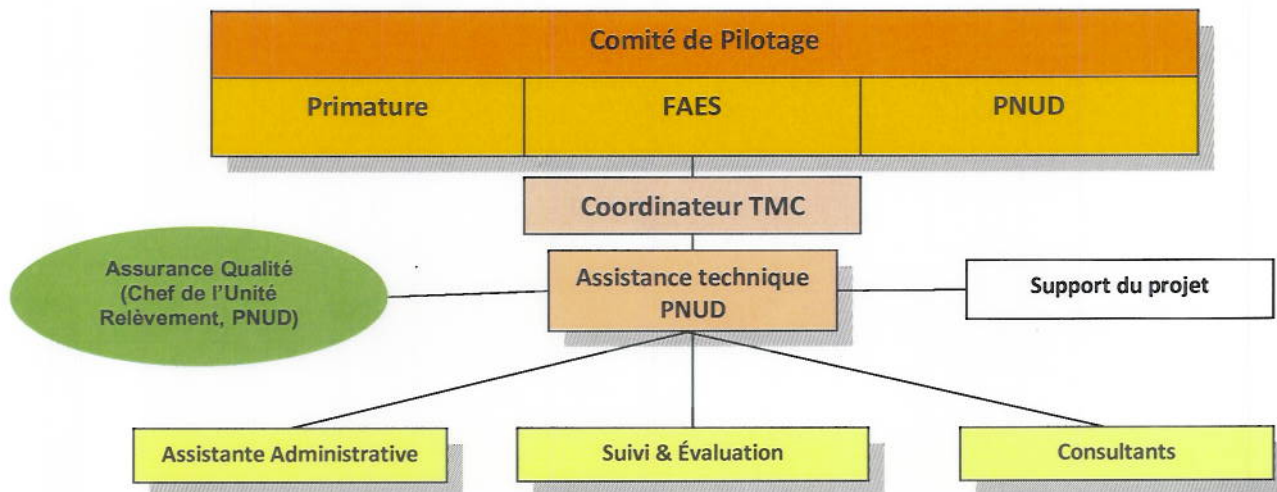

PROJECT ID:

PROJECT: Appui technique aux programmes de transferts conditionnels

PRODUITS ATTENDUS Avec situation de référence, indicateurs et cibles annuelles	ACTIVITES PREVUES Enumérer les activités prévues et les actions envisagées pour les réaliser	CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE				RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES	BUDGET PREVISIONNEL (US\$)		
		T1	T2	T3	T4		Source de financement	Description du budget (code Atlas)	Montant prévu
Appui technique aux programmes de transferts conditionnels(PROJECT ID)									
Produit 1:Appui technique au Gouvernement d’Haïti pour la formulation et la mise en œuvre du Programme de Transferts Conditionnels d’Espèces “Ti Manman Cheri” <u>Situation de référence:</u> Projet en cours de formulation sans référence aux bonnes pratiques et sans stratégie à long terme <u>Indicateurs:</u> - Définition et validation de composantes nécessaires à la formulation et l’opérationnalisation du projet pilote - Définition et validation de composantes nécessaires à la formulation et la mise en œuvre du programme à long-terme <u>Cibles annuelles:</u> - Critères de sélection des bénéficiaires identifiés pour le projet pilote - Indicateurs de performance formulés pour le projet pilote - Calendrier d’échelonnement développé pour le projet pilote - Stratégie de communication formulée	Activité 1 : Appui à la formulation du projet pilote basé sur les bonnes pratiques et incluant un système de S&E et de gestion des connaissances en vue de la portée à l’échelle du projet	X	X	X	X	PNUD	GdH	Voir détails ci-dessous	\$217,840
	Action 1.1:Établissement d’un système de Suivi et Evaluation pour lesuivisubstantif du projet (facilitation d’expertise interne au PNUD, recrutement de consultants, recrutement d’un(e) chargé(e) de suivi évaluation et d’un(e) associé(e) de recherche, achats d’équipements et produits nécessaires au fonctionnement du système de S&E)	X	X	X	X	PNUD	GdH	71605 71615 71205 71305 72805 72810	\$205,340
	Action 1.2 : Système de gestion des connaissances mis en œuvre en vue de la portée à l’échelle du programme, sa réplicabilité et sa pérennité (facilitation d’expertise interne au PNUD, recrutement de consultants, achat d’équipements et de produits nécessaires au fonctionnement du système de gestion des connaissances)	X	X	X	X	PNUD	GdH	71605 71615 71205 71305 72805 72810 72435 74225	\$12,500
	Total frais de gestion activité 1								
Sous-total activité 1									\$224,375
	Activité 2 :Appui au développement d’un programme intégré de protection sociale	X	X	X	X	PNUD	GdH	Voir détails ci-dessous	\$247,160

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITES PREVUES	CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE				RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES	BUDGET PREVISIONNEL (US\$)		
		T1	T2	T3	T4		Source de financement	Description du budget (code Atlas)	Montant prévu
Avec situation de référence, indicateurs et cibles annuelles pour le projet pilote - Système de gestion de connaissances mis en place - Système de suivi-évaluation mis en place - Programme à long terme formulé et validé - Analyse des capacités de mise en œuvre effectuée - Plan de renforcement des capacités établi sur base de l'analyse des capacités institutionnelles	Enumérer les activités prévues et les actions envisagées pour les réaliser Action 2.1: Analyse coûts-efficacité des options stratégiques pour le programme de protection sociale/facilitation de missions d'appui d'experts du PNUD, recrutement d'un consultant national et international)		X	X	X	PNUD	GdH	71605 71615 71205 71305	\$135,000
	Action 2.2: Développement de proposition de programme(recrutement d'un(e), un(e) assistant(e) administratif/ve et d'un chauffeur, achat d'équipements)		X	X	X	PNUD	GdH	61305 72805	\$82,160
	Action 2.3 : Faciliter l'échange "Sud-Sud" des bonnes pratiques(atelier de partage d'expériences avec participation d'experts régionaux et internationaux, voyage d'études)		X	X		PNUD	GdH	71605 71615 73107 72505	\$30,000
	Total frais de gestion activité 2								\$7,415
	Sous-total activité 2								\$254,575
	Activité 3 : Définition du montage institutionnel et renforcement des capacités de mise en œuvre	X	X	X	X	PNUD	GdH	Voir détails ci-dessous	\$10,000
	Action 3.1 : Analyse des capacités gouvernementales(facilitation de l'analyse par des experts du PNUD en matière d'évaluation des capacités institutionnelles)		X	X	X	PNUD	GdH	71605 71615 71205 71305	\$10,000
Total frais de gestion activité 3									\$300
Sous-total activité 3									\$10,300
TOTAL PROJET									\$489,250

I. ARRANGEMENTS ORGANISATIONNELS



ROLES ET RESPONSABILITES DANS LE CADRE DU PROJET

Comité du projet

Le Comité de projet représente le groupe responsable des décisions relatives à l'orientation d'un projet en général, et lorsque des directives sont sollicitées par le Chef de projet, y compris l'approbation des révisions.

Le/la Chef de projet est responsable de la gestion du projet au quotidien et à plein temps. Sa responsabilité principale est la production des résultats escomptés par le projet et décrits dans le document de projet, selon les normes de qualité requises, et en prenant en compte les spécificités et contraintes de temps et de coûts imparties.

Le/la Chef de projet travaille sous l'autorité du comité de projet et selon les normes établies par ce comité.

Le/la Chef de projet du projet assurera les fonctions suivantes :

- Planification : élaborer les plans de travail annuel du projet, conformément aux activités prévues dans le cadre de résultats et de ressources du document de projet et en étroite collaboration avec le PNUD et .
- Gestion du projet : Assurer la mise en œuvre efficace des activités, en respectant les normes de qualité imparties.
- Gestion financière : Assurer le suivi des aspects financiers et budgétaires du projet

Assurance du projet

La fonction d'Assurance du projet relève de la responsabilité de chaque membre du Comité de projet, mais peut être déléguée.

La fonction d'Assurance du projet soutient le Comité de projet en exécutant des fonctions objectives et indépendantes de contrôle et de suivi. Pendant le processus de mise en œuvre d'un projet, cette fonction assure la gestion et la réalisation des étapes importantes appropriées¹. Dans le cas de ce projet, l'assurance du projet sera prise en charge par un(e) chargé(e) de programme du PNUD.

Support du projet

Le rôle de support au projet fournit au/à la Chef de projet un appui d'administration, gestion et autres, tel que requis par les besoins du projet ou du Chef de projet.

Un(e) assistant(e) pourra être recruté(e) pour assumer cette fonction.

¹Il est nécessaire de séparer les fonctions d'appui au projet et d'Assurance du projet, afin de maintenir l'indépendance du contrôle qualité élaborée par l'Assurance du projet.

16

II. CADRE GENERAL DE SUIVI ET EVALUATION DU PROJET

En accord avec les règles et procédures du Guide de l'utilisateur du PNUD, le projet devra être suivi selon les modalités suivantes:

1. Modalités de suivi

a. Rapports obligatoires soumis par le/la Chef de projet

- i. Un rapport trimestriel élaboré sur la base d'une revue trimestrielle permettra d'enregistrer les progrès du projet en vue de la réalisation des résultats attendus. Cette revue s'effectuera selon les critères et les méthodes de qualité prévus dans le format de Gestion de la Qualité ci-dessous.
- ii. Un rapport de revue annuelle devra être élaboré par le/a Chef de projet et partagé avec le Comité de projet et les Comité des Résultats. Le rapport annuel devra être préparé sur la base des différents rapports trimestriels combinés et analyser la contribution annuelle du projet aux résultats attendus.

b. Outils de suivi à disposition du/de la Chef de projet

- i. Un Journal des Problèmes devra être élaboré et mis à jour par le/la Chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes éventuels, ou de toute action de contrôle du changement.
- ii. Sur la base de l'analyse de risque initiale un journal des risques devra être élaboré et mis à jour régulièrement suite à la revue de l'environnement externe dont certains changements pourraient affecter la mise en œuvre du projet.
- iii. Un Journal des enseignements tirés devra aussi être élaboré et mis à jour régulièrement en vue d'assurer un apprentissage continu et d'encourager les adaptations nécessaires au sein du projet, et afin de faciliter l'élaboration du rapport des Enseignements tirés en fin de projet.

c. Suivi effectué par l'Assurance du projet

- i. Les journaux des risques et problèmes devront être mis à jours dans Atlas par l'Assurance du projet sur une base trimestrielle
- ii. Les informations contenues dans le rapport trimestriel soumis par le Chef de projet devront être saisies dans Atlas à la fin de chaque trimestre
- iii. Sur la base des informations saisies dans Atlas, un rapport trimestriel sera présenté au Comité du projet par l'Assurance du projet.
- iv. Le Plan de suivi devra être mis à jour régulièrement dans Atlas afin d'enregistrer les actions de suivi majeures.

d. Suivi effectué par le Comité de projet

- i. Revue Annuelle : sur la base du rapport annuel mentionné ci-dessus, une revue annuelle doit avoir lieu. Elle doit être menée par le Comité de Projet et les principales parties prenantes du projet doivent y participer. Elle s'attache à évaluer les progrès du projet et sa contribution aux produits prévus, tout en assurant que cet avancement permet au projet de rester dans les résultats plus généraux de développement du CPAP. Cette revue doit être organisée par le/la Chef de projet pendant le 4ème trimestre de l'année, ou juste après, afin de mesurer la performance du projet et discuter du Plan de Travail Annuel pour l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue devra constituer une évaluation finale.
- ii. Le Comité de projet peut aussi être sollicité pour tout dépassement du seuil de tolérance par rapport au plan du projet (budget, activités, produits, autres), aggravation d'un risque ou émergence d'un problème majeur.

2. Evaluation

Les produits livrables ont été clairement identifiés et définis. La production en temps opportun et les contributions nécessaires à la préparation des produits clés sera le meilleur indicateur de la performance.

ANNEXE 1 – JOURNAL DES RISQUES

#	Description	Catégorie du risque	Impact & Probabilité	Actions proposées/ Solution de gestion	Auteur	Date d'identification	Propriétaire	Statut	Dernière mise à jour
1	Manque d'appropriation du projet par les autorités locales et autres parties prenantes	Politique	La durabilité du programme est affectée. <i>Noter l'impact et la probabilité (1 bas – 5 élevé)</i> P=3 I=4	Consultations continues avec toutes les parties prenantes	PNUD	Avril 2012	FAES, PNUD	Projet en cours de démarrage	-
2	Les non-bénéficiaires du projet se mobilisent contre l'initiative	Humain	La mise en œuvre du projet est affectée. <i>Noter l'impact et la probabilité (1 bas – 5 élevé)</i> P=3 I=4	Développement d'une stratégie de communications pour les bénéficiaires et non-bénéficiaires du projet	PNUD	Avril 2012	FAES	Projet en cours de démarrage	-
3	Existence de base de données de bénéficiaires multiples et incohérentes	Opérationnel	L'institutionnalisation et la pérennité du programme est affectée. <i>Noter l'impact et la probabilité (1 bas – 5 élevé)</i> P=4 I=3	Développement d'une stratégie d'interopérabilité des plateformes de données	PNUD	Avril 2012	FAES, PNUD Digicel	Projet en cours de démarrage	-
4	Les modèles de CCT existants ne sont pas adaptés particularités d'Haiti	Technique	La formulation du programme à long terme est rendue difficile. <i>Noter l'impact et la probabilité (1 bas – 5 élevé)</i> P=4 I=3	Analyse approfondie de la situation socio-économique d'Haiti ; consultations continues avec les contreparties nationales ; utilisation de consultants nationaux	PNUD	Avril 2012	FAES, PNUD	Projet en cours de démarrage	-
5	Manque de données	Technique	Le choix des interventions pour un programme à long	Stratégie de suivi-évaluation ; implication des tous	PNUD	Avril 2012	FAES, PNUD	Projet en cours de	-

	nécessaires		terme est rendue difficile. <i>Noter l'impact et la probabilité (1 bas – 5 élevé)</i> P=4 I=3	les partenaires pouvant faciliter les données existantes				démarrage	
6	Le montant de chaque subvention n'est pas suffisant pour atteindre les objectifs du programme	Financier, Programmatique	Les objectifs du programme ne sont pas atteints. <i>Noter l'impact et la probabilité (1 bas – 5 élevé)</i> P=3 I=4	Analyse détaillée des objectifs du programme et du montant à allouer par famille par rapport aux données de vulnérabilité disponibles	PNUD	Avril 2012	FAES, PNUD	Projet en cours de démarrage	